

*Résultat de l'enquête auprès
de producteurs québécois en
circuits courts*



Patrick Mundler & Simone Ubertino

Novembre 2017



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation

Département d'économie agroalimentaire
et des sciences de la consommation

Ces travaux ont été financés dans le cadre des activités du
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des
Organisation (CIRANO)

Les objectifs de notre recherche

Au Canada, les secteurs de la volaille (poulets et dindes), des œufs et du lait sont soumis à un système de gestion de l'offre. Ce système permet de contrôler les volumes de production et de fixer les prix selon les coûts de production afin d'assurer une rémunération juste aux producteurs. Au Québec, ce sont les offices de commercialisation qui ont la responsabilité d'administrer le système selon les quotas alloués à la province. Ainsi, tout producteur désirant produire de la volaille, des œufs ou du lait doit détenir des quotas de production dès lors qu'il dépasse un certain seuil de production.

Aujourd'hui, ce système fait l'objet de diverses critiques. D'une part, il peine à fournir des produits différenciés aux consommateurs. Plusieurs études récentes font en effet état d'une demande accrue pour des poulets et des œufs différenciés (biologique, en liberté, race de spécialité, etc.) et critiquent l'incapacité du système actuel à fournir ces produits. D'autre part, parce qu'il rend difficile, du fait des coûts d'acquisition des quotas, l'établissement de petites fermes diversifiées misant sur les circuits courts de commercialisation.

Pour satisfaire cette demande et encourager la mise en marché de proximité, ces observateurs préconisent le développement de productions à petite échelle dans des canaux de mise en marché alternatifs. Selon eux, il existerait beaucoup de producteurs qui souhaiteraient occuper ces niches bien qu'ils ne détiennent pas de quotas. En raison des seuils imposés, du coût des quotas et de leur faible disponibilité, ces producteurs seraient empêchés de développer une production à petite échelle.



Nous avons conduit une recherche visant à la fois :

- à réaliser une analyse comparative de la situation dans les différentes provinces canadiennes ;
- à dresser un portrait de la production sans quota au Québec afin d'identifier les attentes des producteurs concernés ;
- à étudier les retombées économiques et les impacts potentiels d'une modification des volumes autorisés de production sans quota au Québec ;
- et à identifier, sur la base des normes en vigueur, les dangers potentiels en termes sanitaires et de biosécurité, liés à un accroissement de la production sans quota.

Dans le cadre de cette recherche, différentes activités ont été conduites. Parmi celle-ci, un questionnaire a été envoyé aux agriculteurs commercialisant en circuits courts. **Cette synthèse présente les résultats de cette enquête.**

Pour prendre connaissance de l'ensemble des résultats de notre recherche, nous invitons les lecteurs à consulter le rapport final de la recherche disponible ici : <https://www.cirano.qc.ca/files/publications/2017RP-05.pdf>

Portrait des exploitations enquêtées

Pour cette recherche, nous avons envoyé un questionnaire à des producteurs déjà engagés dans la vente de leurs produits en circuits courts. Ces fermes ont toutes été repérées grâce à la promotion publique qu'elles font de leurs activités sur internet et appartiennent à toutes les catégories de production allant des productions classiques en lait, maraîchage ou viande, jusqu'à l'acériculture, la viticulture ou l'élevage de gibier. Après avoir éliminé diverses réponses trop incomplètes pour être exploitées, il nous est resté 261 réponses valides.

On remarque (voir le Tableau 1) que le niveau de scolarité est relativement élevé chez les producteurs ayant répondu et qu'une majorité d'entre eux ont suivi une formation agricole. Moins de la moitié des répondants ont des parents agriculteurs et seuls 24 % ont déclaré que leur ferme était le résultat d'un transfert familial : la majorité ont démarré leur propre ferme ou l'ont obtenue suite à un transfert non apparenté. Ces résultats témoignent du fait que les nouveaux entrants en agriculture privilégient souvent la commercialisation en circuits courts.

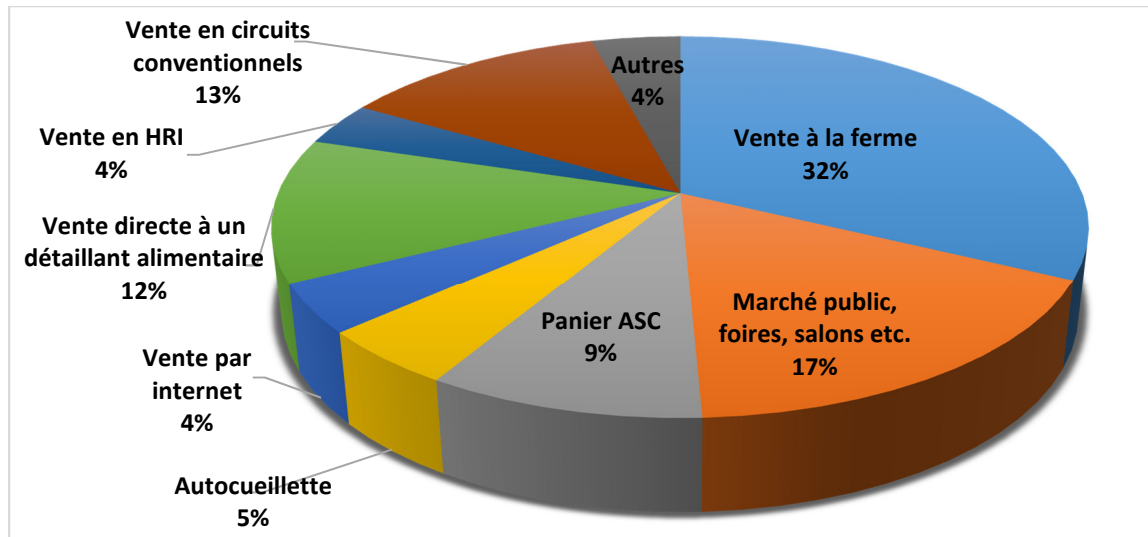
Notons aussi que la majorité des producteurs ont des exploitations de moins de 25 hectares et que la superficie moyenne (56 hectares) est nettement inférieure à la moyenne provinciale (113 hectares). Par ailleurs, presque la moitié des d'exploitations ont des revenus bruts inférieurs à 100 000 \$ et plus d'un quart des agriculteurs indiquent qu'au moins une partie de leur production est certifiée bio.

Tableau 1. Caractéristiques de la population d'enquête

Distribution des exploitations selon la superficie agricole	Moins de 25 hectares	52 %
	25 — 50 hectares	18 %
	Plus de 50 hectares	30 %
Distribution des exploitants enquêtés selon l'âge	Moins de 35 ans	13 %
	35-54 ans	53 %
	Plus de 54 ans	32 %
Distribution des exploitants enquêtés selon le nombre d'années d'expérience	Moins de 5 ans	15 %
	Entre 5 et 9 ans	27,5 %
	Entre 10 et 19 ans	33 %
	Plus de 20 ans	24,5 %
Distribution des exploitants selon l'origine de l'entreprise	Transfert familial	24 %
	Transfert non apparenté	7 %
	Création entreprise	69 %
L'exploitant a suivi une formation agricole	-	56 %
L'exploitant a des parents agriculteurs	-	42 %
L'exploitation fait de la production certifiée bio	-	27 %
Distribution des exploitations selon le revenu brut agricole	Moins de 10 000 \$	4 %
	10 000 \$ - 49 999 \$	25 %
	50 000 \$ - 99 999 \$	20 %
	100 000 \$ - 249 999 \$	28 %
	250 000 \$ - 499 999 \$	11 %
	500 000 - 999 999 \$	8 %
	1 000 000 \$ et plus	4 %

La Figure 1 illustre la répartition des chiffres d'affaires des producteurs selon les canaux de commercialisation empruntés. Seuls 13 % des revenus proviennent de ventes en circuit long. Les kiosques à la ferme génèrent environ un tiers des recettes, suivies, en ordre décroissant, par les ventes sur les marchés publics, les ventes directes aux détaillants alimentaires et la distribution de paniers ASC. Pour le reste, 13 % des ventes se font dans d'autres circuits : hôtels, restaurants et institutions (HRI), vente par internet, et autocueillette.

Figure 1. Répartition des chiffres d'affaires selon les canaux de mise en marché



Les producteurs enquêtés poursuivent également différentes stratégies pour mieux valoriser leurs fermes et leurs produits. Au total, 53 % des répondants transforment eux-mêmes leurs produits, alors que 21 % font de la sous-traitance. En matière de tourisme, 42 % ont déclaré avoir fait de l'accueil (hébergement, restauration, etc.) ou des visites à la ferme.

Parmi les agriculteurs n'ayant pas de quota, nous avons recensé 91 éleveurs de poules pondeuses. Ces derniers produisent en moyenne 584 douzaines d'œufs par an dont 499 sont destinées à la vente et 85 à l'autoconsommation, ce qui correspond à un troupeau moyen de 20 à 30 poules. Pour le poulet sans quota, nous avons recensé 76 éleveurs produisant en moyenne 77 poulets dont 24 sont destinés à l'autoconsommation et 53 à la vente. En ce qui concerne le dindon, 28 producteurs non titulaires d'un quota ont été recensés. En moyenne, ces agriculteurs élèvent 25 oiseaux, dont 4 pour l'autoconsommation et 21 pour la vente.

Quant à la répartition des chiffres d'affaires, les éleveurs d'œufs et de volailles qui vendent en circuits courts s'appuient surtout sur les kiosques à la ferme (Tableau 2, page suivante) et plus marginalement sur les marchés et foires. La distribution en paniers ASC est aussi un débouché pour les producteurs d'œufs. En revanche, les autres canaux de mise en marché restent pour le moment peu développés. C'est le cas notamment des ventes en HRI ou par internet qui génèrent tout au plus 2 % des chiffres d'affaires, et ce pour l'ensemble des trois catégories d'élevages.

Tableau 2. Portrait de la mise en marché des producteurs d'œufs et de volailles enquêtés

	Œufs	Poulets	Dindons
Vente à la ferme	79 %	79 %	64 %
Marché public, foires, salons, etc.	6 %	12 %	24 %
Panier ASC	12 %	1 %	1 %
Vente par internet	0 %	2 %	2 %
Vente directe à un détaillant alimentaire	1 %	4 %	8 %
Vente en HRI (hôtels, restaurant, institutions)	0 %	0 %	1 %
Vente en circuits conventionnels	1 %	2 %	n/a
Autres	1 %	0 %	n/a

Les opinions des répondants concernant la réglementation sur les exemptions de quotas

Les agriculteurs ayant répondu à notre enquête ont été interrogés sur ce qu'ils pensaient d'une éventuelle augmentation des seuils de production sans quota. Dix énoncés leur ont été présentés et les agriculteurs devaient se prononcer sur une échelle de Likert comportant cinq propositions : tout à fait d'accord, d'accord, ni en désaccord ni d'accord, pas d'accord, pas d'accord du tout. Le Tableau 3 illustre le pourcentage de répondants qui ont déclaré qu'ils étaient tout à fait d'accord ou d'accord avec chaque énoncé.

Tableau 3. Les opinions des producteurs sur une augmentation des seuils de production sans quota

Une augmentation des seuils de production sans quota aura un impact négatif sur la sécurité sanitaire des produits et la santé publique.	7 %
Une augmentation des seuils de production sans quota aura un impact négatif sur le contrôle des maladies infectieuses.	8 %
Une augmentation des seuils de production sans quota aura un impact négatif sur la pérennité des fermes sous gestion de l'offre au Québec.	11 %
Les fermes existantes sont en mesure de répondre à la demande en marchés de proximité (vente à la ferme, marché public, paniers ASC, etc.).	21 %
Les fermes existantes sont en mesure de répondre à la demande des consommateurs pour des produits différenciés (pâturage, biologique, en liberté, etc.).	21 %
Une augmentation des seuils de production sans quota ne serait pas équitable pour les producteurs qui ont acheté du quota.	23 %
Une augmentation des seuils de production sans quota aura un impact positif sur la pérennité des petites fermes diversifiées du Québec.	87 %
Une augmentation des seuils de production sans quota aura un impact positif sur l'établissement et la relève en agriculture.	85 %
Il n'est pas équitable que des petits producteurs doivent se procurer du quota à un prix élevé puisqu'ils n'ont pas le capital pour le faire.	73 %
Il n'est pas équitable que des petits producteurs doivent se procurer du quota à un prix élevé puisqu'il serait difficile de rentabiliser l'investissement.	81 %

Dans l'ensemble, les répondants pensent qu'une telle réforme n'aurait pas d'impact négatif sur la sécurité sanitaire, sur les maladies infectieuses ou sur la pérennité des fermes sous gestion de l'offre. Ils restent peu nombreux (21 %) à estimer que les fermes existantes sont en mesure de répondre à la demande en circuits courts ou que les exploitations actuelles sont capables de satisfaire la demande des consommateurs pour des produits différenciés. On remarque aussi que seulement 23 % pensent qu'une augmentation de la production sans quota ne serait pas équitable pour les producteurs qui ont acheté du quota. En revanche, la grande majorité estime qu'une telle réforme aurait un impact positif sur la pérennité des petites fermes au Québec et sur l'établissement et la relève en agriculture. Ils sont aussi plus des trois quarts à considérer qu'il n'est pas équitable que les petits producteurs doivent se procurer un quota du fait du capital nécessaire et de la difficulté à rentabiliser un tel investissement.

L'intérêt pour le développement d'une production sans quota

Les producteurs ont été interrogés sur leur intérêt à faire de la production sans quota en vue de satisfaire les marchés en circuits courts. D'après les résultats (Tableau 4), les œufs et les poulets suscitent le plus d'intérêt : au total, 125 répondants souhaitent élever des poules et 102 s'intéressent aux poulets. Par ailleurs, 48 producteurs envisagent d'élever des dindons et 38 voudraient produire du lait. Nous avons également calculé le nombre d'élevages sans quota que chaque répondant souhaite pratiquer (allant de zéro jusqu'à quatre). La majorité des producteurs se limiteraient à un ou deux élevages.

Tableau 4. Portrait de l'intérêt que portent les producteurs à l'élevage sans quota

Selon le type d'élevage	Nombre de producteurs intéressés	soit en % des répondants intéressés
Poules pondeuses	125	56 %
Poulets	102	47 %
Dindons	48	22 %
Vaches laitières	36	16 %
Selon le nombre d'élevages sans quota souhaité		
1	57	25 %
2	51	22 %
3	40	17 %
4	8	3 %
Taille du troupeau		
Poules pondeuses	267	-
Poulets	796	-
Dindons	217	-
Laits de vache (en litres)	42 999	-

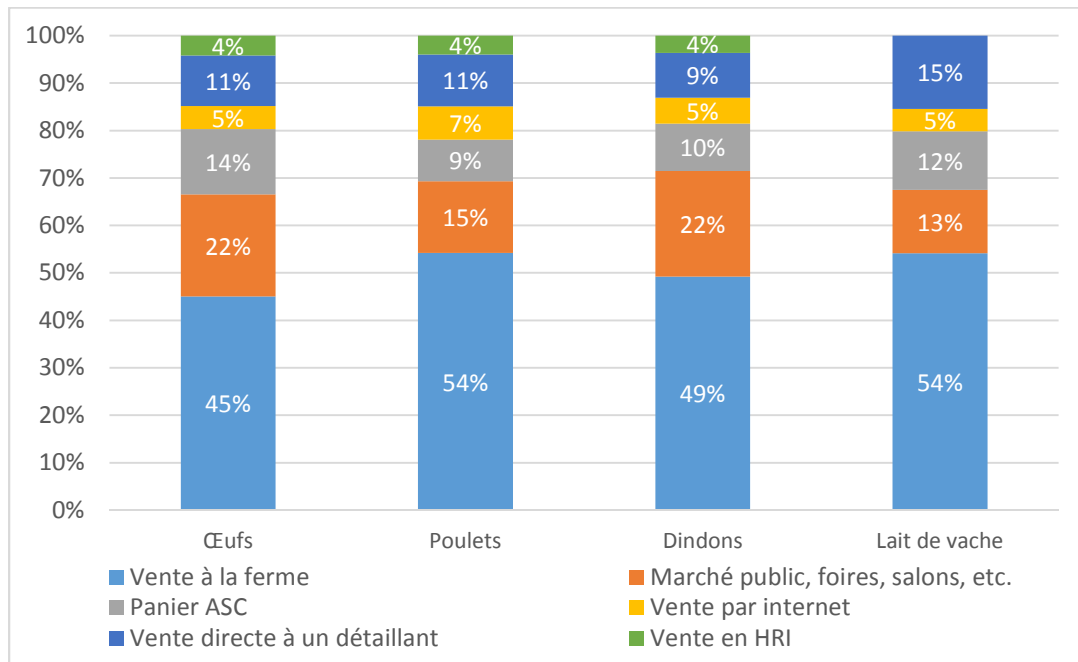
Les agriculteurs qui souhaitent élever des poules sans quota envisagent en moyenne d'en élever 267. Pour le poulet, la taille moyenne des troupeaux souhaitée est de 796 têtes et ceux qui s'intéressent aux dindons voudraient en moyenne en élever 217. Finalement, pour le lait de vache, les agriculteurs intéressés envisagent de produire en moyenne 42 999 litres par an.

Nous avons analysé si des différences existaient entre certaines catégories d'agriculteurs par rapport à leur intérêt pour la production sans quota. D'après les résultats, les plus grands producteurs (> 25 hectares) s'intéressent davantage aux vaches laitières sans doute parce que leur exploitation offre plus de possibilités de pâturage. Par ailleurs, les moins de 40 ans montrent plus d'intérêt pour les poules ainsi que pour les vaches laitières. Les producteurs ayant démarré leur propre ferme ou pour qui l'exploitation était le résultat d'un transfert non familial s'intéressent plus aux poules. Étant donné que les jeunes et les nouveaux entrants manifestent plus d'intérêt pour la production sans quota, il est probable qu'une augmentation des seuils permis serait un encouragement pour la relève agricole non apparentée.

Les producteurs ayant un revenu brut agricole inférieur à 100 000 \$ s'intéressent davantage à l'élevage de poules, de poulets et de dindons. En général, ce sont ces producteurs qui participent déjà le plus aux marchés en circuits courts. Par ailleurs, ceux pour qui le maraîchage constitue la production principale montrent plus d'intérêt pour les poules. Une explication possible serait le fait qu'il est relativement aisé d'inclure des œufs dans les paniers que ceux-ci livrent pour distribuer leurs produits maraîchers. De plus, l'élevage de poules peut être très complémentaire de la production maraîchère sur le plan agro écologique. Finalement, les producteurs de lait de chèvre/brebis s'intéressent plus aux vaches laitières.

Pour l'ensemble des productions sans quota, les agriculteurs intéressés prévoient qu'environ la moitié de la production sera vendue sur place (Figure 3). Néanmoins, ces proportions représentent une baisse relative par rapport à la répartition des ventes actuelles présentées dans le Tableau 2. Cela suggère que les producteurs souhaitent continuer à privilégier les ventes sur place, mais qu'ils envisagent (s'ils pouvaient produire plus sans quota) de développer d'autres modes de commercialisation tels que les paniers ASC, les ventes aux détaillants et les ventes par internet.

Figure 3. Répartition des canaux de mise en marché souhaités par les producteurs intéressés



Concernant les types d'élevage envisagés, un grand nombre de producteurs intéressés ont déclaré vouloir garder leurs volailles soit à l'intérieur avec un accès à l'extérieur soit en pâturages/plein air (Tableau 5). Il convient de noter également que, selon la catégorie de volaille, entre 26 % et 33 % des producteurs souhaitaient faire de l'élevage biologique. Or, actuellement seulement 13 % des élevages de poules ou de poulets et 10 % des élevages de dindon sont certifiés bio. En d'autres termes, les agriculteurs déclarent qu'ils feraient plus d'élevage bio s'il y avait une augmentation des seuils permis sans quota. Ces résultats suggèrent qu'il y aurait vraisemblablement un intérêt au Québec pour des programmes spécifiques d'encouragement à la production d'œufs et de volailles sous régie biologique. Le même constat peut être fait à propos des volailles de spécialité : 15 % des répondants ont indiqué vouloir élever ces types d'oiseaux. Pour les œufs, 13 % des producteurs intéressés souhaitaient élever des races de spécialité.

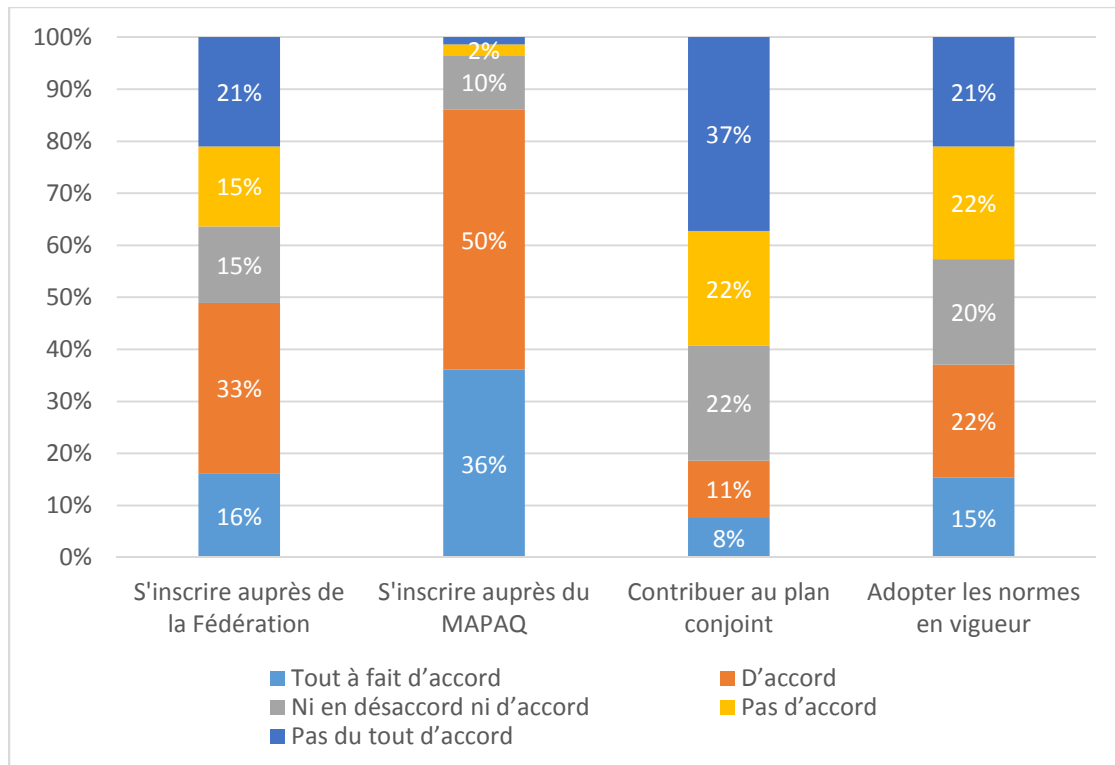
Tableau 5. Comparaison entre les modes d'élevage actuels et prévus suite à une augmentation des volumes permis sans quota

Mode d'élevage	Poules		Poulets		Dindons	
	Actuel	Prévu	Actuel	Prévu	Actuel	Prévu
En cage	3 %	3 %	n/a	n/a	n/a	n/a
En liberté à l'intérieur sans accès à l'extérieur	13 %	8 %	35 %	15 %	24 %	10 %
À l'intérieur avec accès à l'extérieur	61 %	57 %	17 %	40 %	24 %	44 %
En pâturage/plein air	47 %	43 %	48 %	50 %	62 %	65 %
Biologiques	13 %	30 %	13 %	26 %	10 %	33 %
Race de spécialité	14 %	13 %	7 %	15 %	n/a	n/a
Autre	8 %	0 %	6 %	1 %	5 %	0 %

En ce qui concerne les types de transformation laitière envisagés, 43 % des répondants intéressés souhaitent vendre leur production sous forme liquide, 31 % transformée en fromages, 11 % en yaourts et 14 % en beurre.

Les producteurs ont enfin été interrogés sur leur disposition à accepter certaines contraintes administratives ou règlementaires qui permettraient de mieux encadrer les ventes en circuits courts (Figure 4). D'après les résultats, la moitié seulement des répondants se déclarent prêts (« tout à fait d'accord » ou « d'accord ») à s'inscrire auprès de la Fédération concernée. La plupart des répondants se sont en revanche montrés réceptifs à l'idée de s'inscrire auprès du MAPAQ comme producteurs en circuits courts. Cette différence témoigne du fait que beaucoup de producteurs en circuits courts remettent en cause la légitimité des Fédérations. La contribution au plan conjoint concerné est d'ailleurs largement refusée par les répondants. Quant à la dernière mesure concernant les normes en vigueur, deux groupes se dessinent. D'un côté, 37 % des répondants se déclarent prêts à se soumettre aux mêmes normes de production, de transformation et de commercialisation que les producteurs titulaires d'un quota. De l'autre, 43 % des répondants s'y opposent (il y a 20 % d'indécis).

Figure 4. La disponibilité des producteurs à suivre certaines mesures règlementaires



Les réponses données à ces questions ont été croisées avec d'autres variables afin de déterminer si certains types de producteurs se dégagent. Selon les résultats, les plus jeunes (< 40 ans) étaient davantage disposés à s'inscrire auprès des Fédérations concernées. En revanche, ceux ayant obtenu un diplôme universitaire étaient moins enclins à le faire. Ces derniers se sont montrés également plus réticents à l'idée de contribuer au plan conjoint concerné. Les producteurs ayant un revenu agricole moins élevé (<100 000 \$) étaient plus désireux de s'inscrire auprès du MAPAQ comme producteur en circuits courts. Finalement, ceux qui avaient déclaré un intérêt pour la production d'œufs acceptaient plus volontiers que les autres de s'inscrire auprès de la Fédération concernée ainsi qu'auprès du MAPAQ.

Quelles conclusions pour la production québécoise

Nous avons estimé quel pourrait être l'impact d'une possible augmentation des seuils permettant de produire sans quota sur la production québécoise. La tâche n'est pas aisée, puisque les fédérations n'ont à ce jour que peu d'informations concernant le nombre de producteurs sans quota au Québec en œufs ou en volaille. Quant à la production laitière sans quota, elle est aujourd'hui inexistante en dehors des fermes ayant des vaches laitières pour l'autoconsommation.

Par conséquent, il a été nécessaire de recourir à des estimations du nombre d'éleveurs potentiellement intéressés par de la production sans quota au Québec. Nous avons pour cela raisonné sur deux scénarios (voir le Tableau 6).

Tableau 6. Estimations de l'augmentation de la production sans quota en vue de satisfaire des marchés en circuits courts

	Scénario 1 (scénario bas)			Scénario 2 (scénario haut)		
	Nombre d'éleveurs	Augmentation estimative de la production	% de la production commerciale	Nombre d'éleveurs	Augmentation estimative de la production	% de la production commerciale
Œufs (dz)	125	784 313	0,71 %	600	3 764 700	2,89 %
Poulets	102	81 192	0,05 %	600	477 600	0,27 %
Dindons	48	10 416	0,23 %	300	65 100	1,44 %
Lait (litres)	36	1 547 964	0,05 %	190	8 169 810	0,27 %

Le premier scénario repose sur l'hypothèse que le nombre de producteurs intéressés par chaque type d'élevage se limiterait à ceux de notre enquête. Il s'agit donc du scénario bas.

Pour le second scénario, nous sommes partis de diverses informations en notre possession. Tout d'abord, pour chaque production, nous avons repris la même production moyenne par ferme que celle qui ressort de nos enquêtes et qui a été appliquée dans le scénario 1 : 267 poules pondeuses, 796 poulets, 217 dindons et 42 999 litres de lait. Ensuite nous avons estimé le nombre de producteurs sans quota qui seraient potentiellement intéressés à chaque production : 600 pour les œufs, 600 pour les poulets, 300 pour les dindons et 190 pour le lait de vache. Pour des explications plus détaillées concernant ces estimations, nous invitons le lecteur à se reporter au rapport final de la recherche. Dans ce deuxième scénario, il s'agit d'une estimation haute de ce que pourrait représenter la production d'œufs, de volaille et de lait sans quota.

Selon nos calculs, la production croîtrait de moins de 1 % par rapport à la production totale au Québec dans le scénario 1, et ce pour chaque production. L'effet est un peu plus perceptible dans les œufs et il est négligeable dans le poulet et le lait. Dans le scénario 2, ce serait respectivement en production d'œufs et en dindons que l'effet serait le plus perceptible. L'effet serait quasi négligeable en poulets et en lait. En comparant nos estimations avec les résultats connus en Colombie-Britannique et en Ontario, qui ont relevé les seuils de production autorisés sans quota en accordant des permis spéciaux, il est probable que l'impact serait davantage celui de notre premier scénario et que l'effet sur la production au Québec resterait marginal.

Pour en savoir plus

Mundler P., Gouin D.-M., Dominguez S., Godefroy S., Laughrea S. & Ubertino S. (2017) Productions sans quota et commercialisation en circuits courts. Statut et enjeux. Rapport final de recherche remis au CIRANO. Québec : Université Laval. 173 pages + annexes.

Rapport complet : <https://www.cirano.qc.ca/files/publications/2017RP-05.pdf>